

DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.00

MAIL : conseildequartier@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : CM/CG : 2017. 038

VISA DU DG : 

Marmande, le 26 avril 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL DE QUARTIER GARRIGUES CARPETE DU 31/03/1017

Approuvé par

M. Jean Pierre Marchand

Etaient présents :

Elus :

- M. MARCHAND Jean Pierre - référent du quartier Garrigues Carpète
- M. COUZINEAU Patrick - référent du quartier Garrigues Carpète

Représentantes de quartier :

- Mmes FACHINETTI Marie Andrée – LIETAERT Andrée – PILA Pierrette

Membres du conseil de quartier :

- ADOLPHE Jean –Louis - ALIGON Louis - Pierre – ALLI Jocelyne - BELLAUBRE Jean Paul
- BORELLO-JOUHANNEAU Marie Laure – CHEVALIER Clarisse - FACHINETTI Jacques -
- JOUHANNEAU Gérard - LIETAERT Didier - LORENZON Jean Pierre - MADASCHI Pierre -
- MAGNAT Angeline – MAURIN Claudine et Jean Jacques – MARTIN François -
- PADOVAN Françoise - PAULIER Jeffic – PRUVOT Claudine

Technicien :

- M. Gilles Saint André - référent Technique -

Excusées :

- Mme PILA Pierrette – représentante du quartier Garrigues Carpète
- DUROY Marie France et Alain

M. Marchand accueille les participants et remercie Gilles Saint André de sa présence. Il aborde l'ordre du jour :

I. PROBLEME DE L'ENTRETIEN DES FOSSES

M. Marchand constate que tous les fossés ont été curés et nettoyés y compris ceux de Garrigues qui n'avaient pas vu de pelle depuis un certain temps. Néanmoins, un problème se pose car l'eau stagne dans les fossés dû au fait que, certains, les fossés traversant allant jusqu'à l'Eaubonne, ne sont pas entretenus et d'autres ont été curés trop profondément et, de ce fait, n'ont plus de pente.

M. Saint André, précise que les textes de loi disent que l'entretien des fossés, en domaine privé, est à la charge des propriétaires. Il informe que des contacts seront pris avec ces derniers pour leur demander de procéder au nettoyage de leur fossé. Tous les fossés seront répertoriés. Le travail sera réalisé par la ville, en priorité là où l'eau stagne, notamment près des jardins familiaux, le long du Golf et certains rue Jean Mermoz.

M. Marchand le remercie et lui fait savoir que ce problème sera suivi de près par le quartier car les fossés tels qu'ils sont aujourd'hui, sont nauséabonds et seront source d'une invasion de moustiques pour cet été.

II. DENOMINATION DES VOIES

Lors de la réunion du 6 janvier dernier, il a été décidé d'étudier cette question en priorité au vu des difficultés que les pompiers ont rencontré pour localiser une maison lors d'un incendie. Cette question a néanmoins fait l'objet de discussions lors de plusieurs réunions en 2015 et 2016. Des propositions ont été émises en s'appuyant sur l'historique du quartier et des lieux dits.

A l'aide d'un plan, elles sont soumises à l'avis du quartier :

- Route de Jardiney / route de Vinouse / route de Leyris / route de Tuquet / Chemin du Lac / route Petite Forêt /route de Garrigues / impasse Ste Quittery / place de Garrigues / route de Patras / route du colonel Froissard (menant vers Virazeil) / prolongement de l'avenue René Cassin en remplacement de l'appellation route de Gontaud / Prolongement de la rue Jean Mermoz (pour le tronçon entre la patte d'oie et le carrefour Escanteloup.

Mme Borello prend la parole et fait savoir qu'elle n'est pas d'accord avec le nom de la rue Jean Mermoz et qu'elle n'est pas la seule, car elle a menée une enquête auprès de ses voisins immédiats.

Surprise générale !!! André Lietaert lui répond que cette initiative aurait pu être portée à la connaissance des représentantes de quartier et que les personnes contactées par ses soins ne se sont jamais rendues aux réunions pour donner leur avis. Il est cependant décidé de faire un sondage auprès des habitants de la rue tout en insistant sur la présence de cette appellation sur tous les plans fournis par la Mairie.

Pour les autres voies, aucune observation n'est émise.

Concernant la rue Jean Mermoz : le 5 avril un porte-à-porte a été fait par Mmes Borello et Lietaert. Ces dernières ont reçu de la part d'un habitant (retraité de la DDE) toutes les explications sur le procédé des dénominations de voies appartenant aux collectivités locales. Mme Borello qui en référera à ses voisins, ne conteste plus le nom de cette rue qui figure sur les plans ainsi que les GPS. Le dossier pourra donc être transmis à M. le Maire pour suite à donner.

III. INFORMATIONS DIVERSES

- **Boîte à livres** : elle sera bien bientôt disposée près des tennis
- **Mobilier urbain** : des tables et bancs seront également installés sur la place de Garrigues
- **Limitation de vitesse** : un arrêté municipal a été pris portant la limitation de vitesse à 50 km/h sur la rue Escanteloup, sur toute la rue Jean Mermoz, la route de Jardiney jusqu'à la route de Gontaud. Des panneaux seront installés dans les 15 jours.
- **Mise en place de radars pédagogiques** : un radar a été positionné sur la rue Escanteloup à 2 endroits différents du 15 au 29 mars 2017. 6543 véhicules y ont circulé ce qui donne une vitesse moyenne de 46 km/h et des pointes à 103 km/h.
Un radar sera installé rue Jean Mermoz face au Golf.
- **Sanitaires cimetière de Patras** : un problème d'assainissement existe, une fiche navette sera néanmoins rédigée et transmise à la Mairie pour suite à donner.
- **Tour de France** : passage des coureurs à Marmande le 12 juillet vers 13 h 40 lors de l'étape EYMET- PAU. La ville sera fermée dès 8 h le matin.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- **Carrefour Escanteloup/ Jardiney** : une demande est faite pour l'implantation d'un stop. Il est proposé de mettre dans un 1^{er} temps, un "Cédez-le passage"
- **Rue Escanteloup** : M. François Martin, habitant au n° 92, voudrait connaître les raisons pour lesquelles un trottoir de 2 m 30 de large a été réalisé face à son domicile, rétrécissant de ce fait la route et déportant le virage. Ce travail est de la compétence de VGA, M. Gilles Saint André lui fait savoir qu'il lui apportera une réponse.
- **Renouvellement des conseils de quartier** : M. Marchand informe que les conseils de quartier vont faire l'objet de renouvellement en fin d'année et souhaite l'investissement de personnes dans le quartier pour assurer la continuité du travail mené.
- **Entretien place de Garrigues** : M. Lorenzon, en charge de l'entretien des bacs à fleurs, fait part de son indignation quant à l'état lamentable des fleurs plantées dans les bacs et souligne le mauvais entretien des espaces verts de la place.

LES MARMANDAIS DU LEVANT

- Marmande en fête les 21/22/23 juillet 2017 – participation à la cavalcade
- Election miss Ferline le 27 mai 2017
- Fête de la Saint Jean le 24 juin 2017 – place de Garrigues
- Assemblé générale de 21 avril 2017 _ 19 h salle de l'ASPTT

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 h30

Elu référent du conseil de quartier
Garrigues Carpète



M. Jean Pierre MARCHAND

